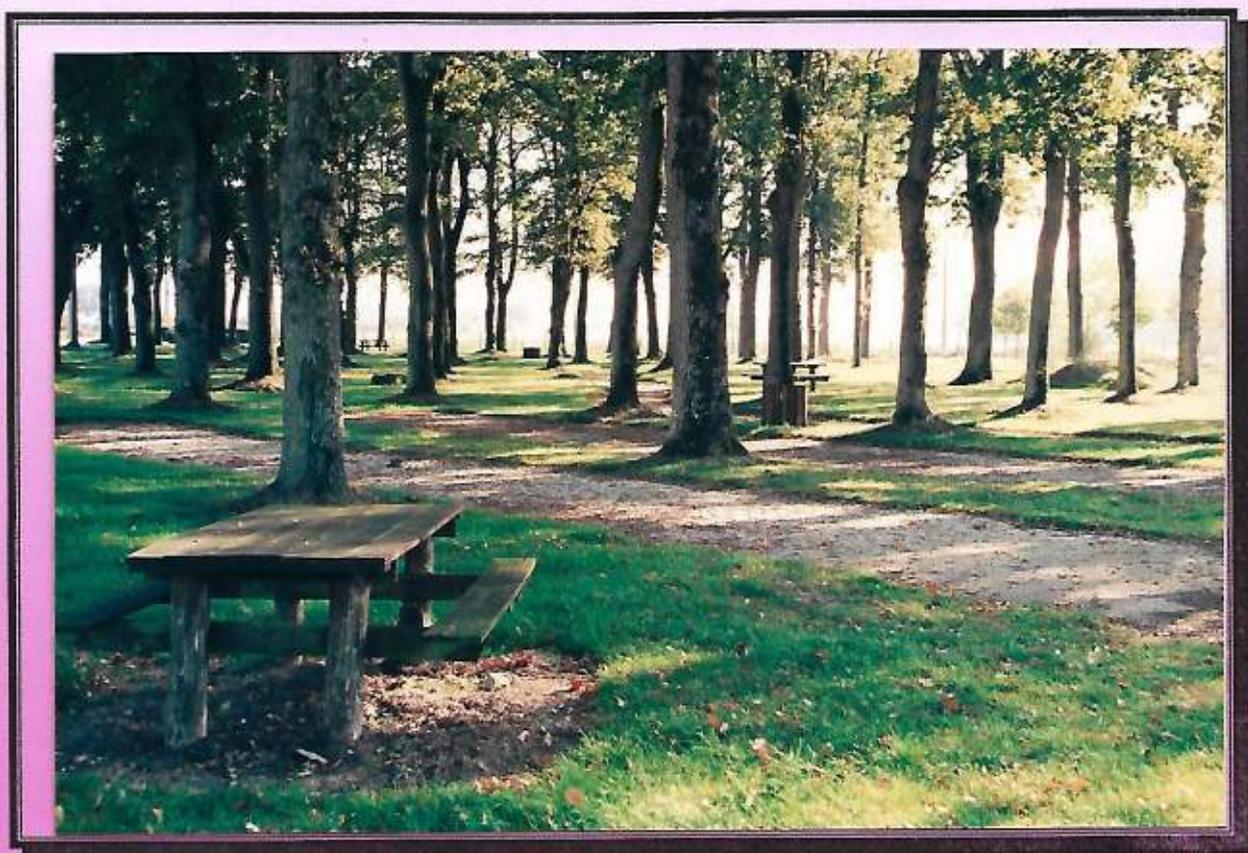


BULLETIN COMMUNAL 2001



LA ROUAUDIERE – La Chênaie

LA ROUAUDIERE



Le mot du Maire

2000 s'est achevée et c'est sans doute, sans regret que nous tournons la page d'une année difficile, commencée sous les affres de la tempête et touchée ensuite par la crise de l'ESB. Ces « coups durs » nous ont montré notre fragilité à une époque où nous croyons fermement tout régler par nos connaissances scientifiques et technologiques, ils nous ont démontré, durement pour certains, que la nature ne peut être domptée par l'homme. Pour ma part, je crois sincèrement que la course au profit ne peut se concevoir sans respect pour notre environnement et surtout sans considération pour l'être humain.

Cette année, vous aurez à choisir une équipe municipale, une grande partie des conseillers se représenteront et pour compléter nous ouvrons une liste en mairie : nous y attendons tous ceux qui sont animés par la volonté de faire vivre notre commune. Je souhaite, par l'intermédiaire de ce bulletin, rendre hommage à celles et à ceux qui m'ont entourée et aidée pendant ces six dernières années, je pense que nous avons formé une équipe unie, responsable et déterminée. Nous avons respecté une grande rigueur budgétaire et tout mis en œuvre pour répondre aux besoins de la population afin d'améliorer la qualité de vie de notre commune. Nous avons essayé de prouver, malgré notre manque de moyens, notre dynamisme et notre volonté de croire en l'avenir.

Je terminerai par un grand merci à chacun d'entre vous, que vous soyez acteurs ou non de la vie communale, à vous entrepreneurs, artisans, commerçants, qui par votre activité, faites connaître notre commune, à vous, agriculteurs et éleveurs, dont l'activité aujourd'hui est remise en question, à vous Madame la Présidente et Messieurs les Présidents des associations qui montrez par votre disponibilité votre esprit d'initiative, à vous les employés communaux qui donnez beaucoup de vous-mêmes, à vous tous, un grand merci pour tout ce qui m'est donné de vivre grâce à vous.

Et pour cette entrée dans le troisième millénaire, je souhaite que face à un monde de plus en plus technologique, et froid par définition, nous soyons tous des exemples de solidarité, conscients de nos responsabilités individuelles et collectives et respectueux de la valeur de chacun d'entre nous.

Elisabeth DOINEAU



S O M M A I R E

Le Mot du Maire	
Sommaire	
Conseil Municipal	1 à 5
Etat Civil	6
Maisons fleuries	7
Collecte sélective	8
Ancienne voie SNCF	9
PAIO	10
Le Mot du Conseiller Général	11 – 12
Recensement population 1999	13 – 14
O.R.A.H.	15 – 16
Communauté de Communes	17 à 20
Syndicat Eau	21 - 22
Syndicat Initiative	23 - 24
Gendarmerie	25
Infos diverses	26 à 28
Ecole de La Rouaudière	29
ADMR	30
Associations communales	31 à 35
Photos	36 – 37



CONSEIL MUNICIPAL

REUNIONS DE MARS 2000

- compte-tenu du nombre d'enfants mangeant à la cantine, le Conseil Municipal décide d'attribuer un quart d'heure de travail supplémentaire par jour, lorsque le nombre d'élèves sera égal ou supérieur à 20
- examen des différentes demandes de subvention pour 2000
- salle socio : diagnostic bruits de voisinage : attendre
prévoir la rénovation de la petite salle : devis M. Villefeu pour fenêtres
- achat de 12 chaises pour la salle de réunion de la Mairie et de 7 tables pour la cantine
- approbation des comptes de gestion et administratifs 1999
- vote du budget unique 2000 (sans changement des taux des 4 taxes)
 - fonctionnement : 1 273 000 F
 - investissement : 706 000 F
- assainissement non collectif : signature d'une convention avec le Conseil Général pour conseil et assistance technique pour l'assainissement autonome.
- demande de subvention au Conseil Général (fonds de solidarité routière) pour les travaux qui seront effectués sur la voie communale n°202 : 8 500 F

REUNION DU 25 MAI 2000

- visite à la petite salle pour voir l'avancement des travaux
- inondations : prévoir visite d'un représentant de la DDAF (Delanoë – Jamet et Colas A.
- fossé supprimé dans le champ de M. Gérard B., au-dessus du lotissement Vivien
- prévoir commission pour aménagement du lotissement : propriétaires et locataires, Mmes Cochin – Colas et MM. Boisseau - Serveau
- noms de rues : commission : MM. Boisseau – Chénaut – Club Anciens – Enfants
- augmentation tarifs cantine en septembre 2000 : 15,20 F au lieu de 15 F et 26 F au lieu de 25 F pour les adultes
- augmentation tarifs location salle et manoir : 3 % environ
lave-vaisselle sans location de la vaisselle : 250 F
- tarifs assainissement : 285 F pour 1 personne
385 F pour 2 personnes et plus
applicables pour 2001 – situation à apprécier au 1^{er} janvier.
- travaux église : horloge (fin juin)
- toiture (à relancer)

REUNION DU 07 SEPTEMBRE 2000

- demande emprunt de 240 000 F pour les travaux d'investissement près du Crédit Mutuel : 10 ans, taux fixe de 5,73 %
- atelier municipal : réunion de la commission des travaux le 21/09/2000 pour tranchées

- CES agent entretien : fin du contrat de M. COCAUD mi-octobre 2000, faire simulations pour C.E.C.
- Internet Ecole : prendre renseignements
- Terrain des sports : remplacement poteaux et remise en place du grillage avec M. SABIN et des membres de l' ASR
- Local devant cantine : à remettre en état
- Lagune :demander devis pour enlèvement des graisses
- Vestiaires terrain des sports : prévoir caillebotis pour douches

REUNION DU 08 NOVEMBRE 2000

- travaux atelier municipal : devis électricité-chauffage, retenu M. CHAUSSEE

« menuiserie extérieure, M.

VILLEFEU

- travaux voirie 2001 : investissement pour 140 000 F (VC de la Janvrie – CR La Brandoulais – La Feuilletrie – Le Buron et la Blottais) – demande de subvention DGE
- décision de prendre un arrêté pour régler la circulation sur la voie communale n° 202 (Janvrie) – sens interdit depuis la route du Sollier jusqu'au chemin de la Miraudière, pour 7 mois environ.
- CES : agent d'entretien – M. COCAUD n'a pas souhaité signer un contrat CEC, recherche d'une autre personne pour un CES
- Autorisation à Mme le Maire pour signer un contrat d'entretien avec les Ets BODET Pour les cloches et l'horloge.
- Logements locatifs : demande d'achat d'un logement par un locataire – prendre renseignements

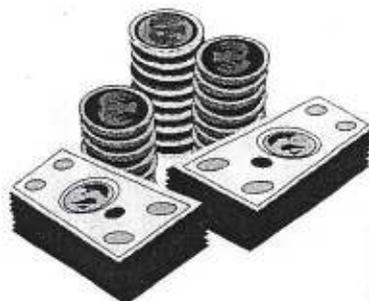
- Salle socio : compte-tenu de dégradations lors de manifestations, décision de facturer des heures supplémentaires de ménage à 65 F
– location de la salle pour cours de danse de rock (1 h par semaine sans chauffage) 150 F par mois.
- Repas du 3^{ème} âge : prévu le 28/11/2000 au Relais d'Anjou
- Vœux : date arrêtée au 14 janvier 2001 à 10 h 30
- Cantine : demander avis aux parents pour consommation viande de bœuf
- Achat d'un ordinateur d'occasion pour la bibliothèque, près du Syndicat d'eau pour 1 000 F

REUNION DU 21 DECEMBRE 2000

- autorisation à Mme le Maire de signer les contrats d'assurance pour le personnel communal, ainsi que la convention de gestion avec le Centre de Gestion
- assistance technique informatique : signature d'un contrat avec le Centre de Gestion, à compter de 2001.
- Concession cimetièrre : recettes intégralement versées à la Commune
- Compteurs service eau sur le lotissement à déplacer, voir avec CGE

SUBVENTIONS 2000

Comice Agricole du canton	500 F
Chambre des Métiers Mayenne	300 F
Association Familiale canton	100 F
Bibliothèque Centrale de Prêts	230 F
Ass. Donneurs sang canton	200 F
Prévention Routière	100 F
Croix d'Or	100 F
Syndicat Initiative canton	500 F
Gt Défense ennemis des cultures	200 F
USEP Laval	200 F
SPA Laval	100 F
Ass. Sportive La Rouaudière	1 700 F
Comité des Fêtes «	500 F
Club du 3 ^{ème} âge «	200 F
MJC «	300 F
Coopérative scolaire «	3 500 F
ADMR St Aignan	300 F
CAUE	300 F



COMPTE ADMINISTRATIF 1999

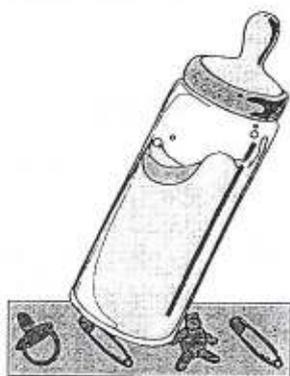
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES			
Charges à caractère général	277 638,50	Remboursement d'emprunt	577 059,23
Charges de personnel	544 544,40	Travaux voirie	65 136,75
Autres charges de gestion	176 436,81	Travaux bâtiments	115 591,51
Charges financières	128 586,55	Travaux divers	75 187,53
Charges exceptionnelles	752,00	Déficit reporté	387 031,21
Atténuation de produits	21 918,00		
TOTAL DE LA SECTION	1 149 876,36	TOTAL DE LA SECTION	1 220 006,23
RECETTES			
Produits des services	54 770,54	Dotation - fonds divers	26 359,00
Impôts et taxes	541 254,19	Subvention	45 742,00
Dotations et subventions	430 899,87	Emprunts	636 774,34
Produits gestion courante	188 447,96	Affectation n-1	387 032,21
Produits financiers	48,00		
Produits exceptionnels	9 781,55		
Atténuation de charges	59 342,57		
Excédent antérieur reporté	28 514,40		
TOTAL DE LA SECTION	1 313 059,08	TOTAL DE LA SECTION	1 095 907,55
EXCEDENT DE CLOTURE	163 182,72	DEFICIT DE CLOTURE	124 098,68
EXCEDENT GLOBAL : 39 084,04 Frs			

BUDGETS 2000

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
COMMUNE	1 273 000 F	706 000 F
ASSAINISSEMENT	65 000 F	115 100 F
CCAS	50 000 F	152 000 F

ETAT CIVIL 2000

NAISSANCES :



- 11 avril CATTIEZ Quentin
- 11 mai COLAS Océane
- 02 mars HEUZE Emma
- 08 juin GIRAUDEAU Matthieu
- 23 mai TEHARD Laura

MARIAGES :

- 29 janvier BLEY Camille
et MOTELLIER Catherine
- 26 août BROCHET Jean-Luc
et de LAISSARDIERE Elise
- 24 juin CORLAY Axel
et SAVINEAU Marie-Elisabeth



DECES

- 03 mai BECCAN Robert, divorcé VALLAIS
- 1^{er} août De RIVE Geneviève, veuve AYME
- 30 avril GRIMAULT Odette, veuve HERMENIER
- 22 décembre POINTEAU Robert, divorcé LEGRAND
- 18 février SABIN Albert, époux FOURIER

CONCOURS COMMUNAL 2000

MAISONS FLEURIES

Voici les résultats du concours communal 2000 :

MAISONS DU BOURG

1^{ère} catégorie : maison avec jardin très visible de la rue

1^{er} : M. et Mme GERARD – La Soulerie

2^{ème} : Mme VILLEFEU – Le Bourg

3^{ème} : M. et Mme LESOURD – Le Bourg

4^{ème} catégorie : fenêtres ou murs

1^{er} : M. et Mme TESTIER - Le Bourg

ont été également visités les jardins de : Mme BEURIER - Mme CATROUILLET - Mme CHEVILLARD - M. et Mme GOEBAU – M. et Mme LARDEUX – M. et Mme LOUET

HORS DU BOURG :

Catégorie « fermes » :

1^{er} : M. et Mme SERVEAU – Le Buron

2^{ème} : M. et Mme SEJOURNE – La Biraudière.

3^{ème} : M. et Mme COLAS - La Foulerais

Catégorie « fermettes et maisons isolées :

1^{er} : M. et Mme CHANTEUX – La Duvacherie

2^{ème} : M. et Mme JULIOT Thierry – La Fuselière

3^{ème} : M. et Mme JULIOT Marcel – La Fuselière

ont été également remarqués les jardins de : M. et Mme COLAS (L'Epale) – M. et Mme COLAS (La Feuilletrie) - M. et Mme COLAS (La Blottais) – M. et Mme COCHIN (La Viocheterie) – M. et Mme COURCIER (la Lande Fève) – M. et Mme COURGEON (Le Four à carreaux) – M. et Mme LADRAA (La Primaudais) – M. et Mme LARDEUX (Les Boisnières) – M. et Mme MORICEAU (La Primaudais)



Remise des prix en janvier 2001

Craon, le 01.12.2000



ATTENTION ! POUR L'ÉLIMINATION DES CARTONS

Le passage en déchetterie **OBLIGATOIRE**
à partir du **01.02.2001.**

Il importe que l'élimination des cartons soit assurée à partir des dépôts en déchetteries.

Ainsi récupérés, (plier pour gagner de la place) ils sont recyclés par des industriels, acquéreurs de cette matière première.

Une tonne de carton collectée et éliminée avec les ordures ménagères engendre une dépense de plus de 450 F.
Les recettes perçues du fait de la récupération viennent minorer d'autant les charges du service.

L'intérêt de tous commande donc de ne plus éliminer les cartons avec les ordures ménagères. C'est la raison pour laquelle le Syndicat Mixte a décidé de ne plus assurer leur collecte invitant chacun à utiliser les déchetteries pour leur élimination.

Des consignes vont être données dans ce sens au prestataire, chargé de la collecte des ordures ménagères.

Cette mesure va entrer en application à partir du 01 février 2001.

A compter de cette date, les cartons ne seront donc plus collectés avec les ordures ménagères.

Horaires d'ouverture des déchetteries du Pays de Craon :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Cossé le Vivien 02.43.64.31.69	13h30-17h30		13h30-17h30		13h30-17h30	10h-12h 13h30-17h30
Craon 02.43.06.08.69	13h30-17h30	9h-12h	13h30-17h30		13h30-17h30	9h-12h 13h30-17h30
Cuillé 02.43.07.55.67		13h30-17h30				10h-12h 13h30-17h30
Ren..zé 02.43.70.45.02	13h30-17h30		13h30-17h30			9h-12h 13h30-17h30
St Aignan/Roë 02.43.06.79.60				13h30-17h30		10h-12h 13h30-17h30

Les Gens en avance trient leurs emballages !



SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE CRAON

CENTRE ADMINISTRATIF INTERCOMMUNAL T. place de la Mairie, B.P. 71 - 53400 CRAON
Téléphone : 02 43 09 61 61 - Télécopie : 02 43 09 61 69

Une Percée verte au cœur du Pays de Craon et du Canton de St Berthevin

Les emprises de l'ancienne voie SNCF qui traverse le Pays de Craon, de Renazé à Courbeville puis vers St Berthevin, ont été acquises par le conseil général afin d'en assurer la préservation.

Par convention, le Conseil Général a confié la gestion de ces emprises au syndicat Mixte du Pays de Craon associé aux communes d'Ahuilé ; Montigné le Brillant et St Berthevin, dans le but de favoriser le développement touristique par l'aménagement d'un sentier de randonnées pluridisciplinaire (pédestre, équestre, vélo). L'itinéraire, d'une longueur de 45 Km environ, pourrait ainsi, à terme, constituer un axe vert à partir duquel les randonneurs auraient la possibilité de traverser tout le Pays de Craon et le canton de St Berthevin ou emprunter les sentiers parallèles existant sur le territoire des communes du secteur.

Les aménagements nécessaires (amélioration de la partie circulaire, élagage, plantation, signalétique...) font l'objet, actuellement, d'une réflexion en concertation avec les associations de randonneurs concernées. Ces travaux devront s'inscrire dans des programmations budgétaires futures, en fonction des opportunités financières. Toutefois, des actions ponctuelles sont dès à présent engagées. Ainsi, quelques kilomètres d'emprises ont-ils pu être recouverts de matériaux de récupération, mis en œuvre par les services de la DDE, afin d'amorcer l'aménagement de la partie circulaire des emprises, actuellement constituée de l'ancien balast.

Dans l'attente de leur aménagement complet, les emprises de l'ex-voie SNCF sont ouvertes aux promeneurs et font l'objet d'un désherbage annuel.

Compte tenu de cette utilisation et des projets en cours, il est important de veiller à la préservation des emprises qui constituent désormais un élément fort du patrimoine naturel local.

- Randonneurs à pied, à vélo, à cheval,
- Riverains

Respectez les anciennes emprises SNCF et leur environnement. **Faisons ensemble de ce patrimoine un bien privilégié de détente et de découverte pour notre région.**

Respecter les emprises c'est :

- Ne pas se les approprier pour un usage autre que celui pour lequel elles sont destinées (randonnées)
- Ne laisser aucun fil, clôture ou grillage en travers de la voie
- Ne pas y déposer de déchets (pneus, bâches agricoles, branchages, tontes de gazon...)
- Ne pas y circuler avec des engins motorisés
- Ne pas effectuer des coupes sauvages de bois

L'exercice de la chasse y est rigoureusement interdit.

Les traversées permanentes, les déboisements sont réglementés sur les emprises
Pour toute demande veuillez contacter le Syndicat Mixte du Pays de Craon

La PAIO du Sud-Mayenne

Au cœur de l'insertion des jeunes 16-25 ans

La PAIO du Sud-Mayenne (Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation) a pour objectif prioritaire : **l'emploi**.

Elle accueille tout jeune de 16 à 25 ans, sorti du système scolaire et, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés, elle l'accompagne et lui propose des réponses personnalisées et individualisées.

Elle aide le jeune dans l'élaboration d'un projet professionnel, dans la construction d'un parcours qualifiant en déterminant la formation la plus adaptée, dans l'accompagnement à la recherche d'un emploi en établissant des liens avec des partenaires professionnels et économiques, en préparant aux entretiens d'embauche.

Parce que les solutions d'emploi ne sont pertinentes et efficaces que si le jeune surmonte ses difficultés et consolide sa situation, la PAIO aide à diagnostiquer les freins à l'insertion professionnelle et sociale et construit avec un large partenariat des réponses multiples en matière de santé, de logement, de transport, de loisirs.

Localement, elle travaille en étroite collaboration avec de nombreux partenaires : la DDTEFP, l'ANPE, les agences d'intérim, les entreprises, l'Antenne Solidarité, l'Association Précarité Sud-Mayenne, l'Association Entr'Aide Services, les PIJ, les organismes de formation.

Elle est financée par l'Etat, le Conseil Régional, la DDASS, les Collectivités Locales et le Fonds Social Européen.

A la croisée des énergies locales, la PAIO du Sud-Mayenne se veut être au plus proche du jeune, elle le reçoit par entretien individuel à proximité de son lieu d'habitation.

Des permanences sont assurées, chaque semaine.

N'hésitez pas à la contacter :

- A l'Espace Emploi
5, rue Victor Fourcault
53800 Renazé
☎ : 02.43.06.40.14

- A Château-Gontier
7, Galerie Marchande des Halles
☎ : 02.43.07.27.49

- A la Mairie de St Aignan sur Roë ☎ : 02.43.06.51.17

LE MOT DU CONSEILLER GENERAL

« LE TEMPS NE SUSPEND PAS SON VOL... »

L'an 2000 touche à sa fin, c'est l'heure des vœux pour l'année nouvelle !

Les mois qui viennent de s'écouler laissent une impression d'accélération des changements dans beaucoup de domaines.

Les vagues d'information, qui nous parviennent de partout et sur tous les sujets, nous laissent souvent une impression de dérèglement.

Il nous faut pourtant trouver les voies de l'avenir, avec sagesse, en conduisant notre propre réflexion.

Nous ressentons que notre démocratie est ébranlée au niveau national.

Localement elle se vit avec honnêteté, courage et générosité.

Les concitoyens de nos communes prennent conscience que les racines de la démocratie sont fortes et vivaces et que l'action de proximité, concertée et comprise, est le seul levier pour gagner la confiance.

Les grandes transformations de notre administration territoriale sont amorcées avec l'intercommunalité qui rassemble la quasi-totalité des communes de notre canton.

L'appartenance de la Communauté de Communes Saint-Aignan – Renazé au Pays de Craon et au Syndicat Mixte du Centre Régional d'Entraînement de galop de Senonnes Pouancé est une expression de la volonté des élus de s'ouvrir à la modernité.

Etre ensemble pour réaliser des équipements importants et structurants qui stimulent l'économie de notre territoire, et dans le même temps, rassurer les administrés par leur active présence au sein de chacune de nos communes.

Comme l'année passée, notre secteur a enregistré la plus forte progression de la création d'emplois dans le département. Les documents joints publiés par le Comité d'Expansion attestent de cette réalité.

C'est une bonne nouvelle, mais si elle souligne la grande vitalité et la qualité de nos entreprises, elle met aussi en lumière la pénurie de la main d'œuvre qualifiée.

Il s'agit là d'un obstacle à notre développement.

Ensemble : entreprises, collectivités, enseignants nous avons à prendre des initiatives collectives pour apporter une réponse à cette situation très préoccupante.

Par ailleurs,

La maladie de la vache folle a déclenché une véritable panique chez les consommateurs.

Notre canton, très en pointe dans le domaine de l'élevage, est touché.

L'Europe, l'Etat français doivent faire face à ce séisme. Nous sommes dans l'attente des décisions qui visent à rassurer la population et à atténuer le terrible choc qui secouent les éleveurs.

Nous vivons un autre temps où les distances n'existent plus et les nouvelles technologies transforment notre vie.

Nous devons rester dans le courant car la rivière ne remonte jamais son cours.

Le Conseil Général de la Mayenne et les Chambres Consulaires, de l'Industrie des Métiers et de l'Agriculture ont entrepris en commun une réflexion sur l'avenir de la Mayenne en 2010.

L'objectif est d'anticiper les attentes des citoyens sur le cadre de vie et l'environnement. Cela donnera une image dynamique et innovante de notre département et augmentera son attractivité.

Le cadre de vie : c'est ce qui se voit, ce qui se ressent, ce qui se vit.

C'est un climat où les plus forts n'oublient pas les plus faibles.

C'est un climat de confiance, de convivialité à développer.

Dans cet esprit, je vous présente mes vœux pour l'année 2001 :

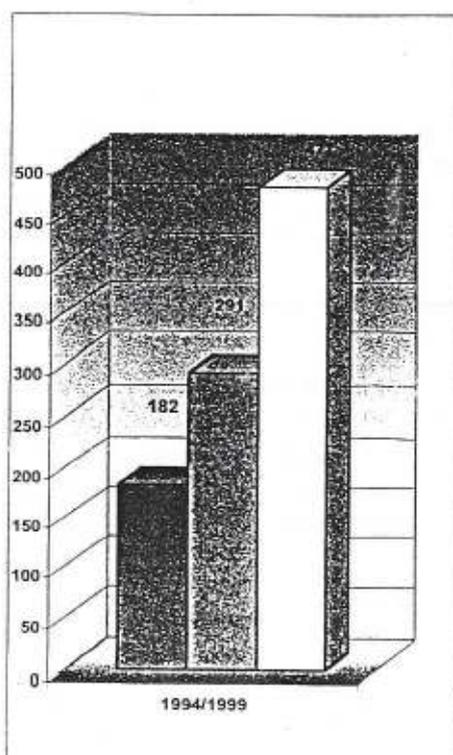
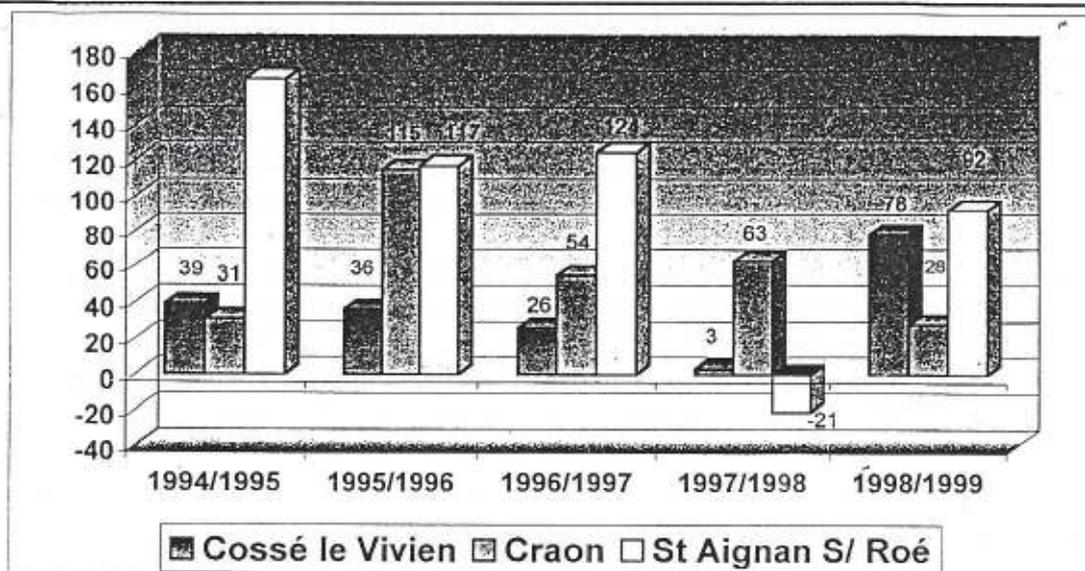
- vœux pour notre jeunesse qui porte l'avenir,
- vœux pour vous tous qui exercez de grandes responsabilités dans vos entreprises et vos vies quotidiennes,
- vœux enfin pour toutes les personnes âgées – que l'attention qui leur est apportée par les associations, les initiatives du milieu médical par les services du département et de l'Etat contribuent à adoucir leurs jours.

Vive 2001

André BASLE

Le Pays de Craon

Evolution de l'emploi salarié (source Assedic)



Trois cantons composent cet ensemble du Sud-Ouest Mayennais : Cossé-le-Vivien, Craon et St-Aignan-sur-Roe. Le solde de l'emploi, + 950 emplois, place cette région au premier rang départemental de la croissance pour la période 1995-1999 avec + 22.7 % dont :

- Cossé-le-Vivien (+182 ; +13.2%)
- Craon (+291 ; +17.3%)
- St-Aignan-sur-Roe (+477 ; +34.0%)

De cette performance générale, on peut également noter que la progression de l'emploi a été positive tous les ans depuis 5 ans sur les cantons de Craon et Cossé-le-Vivien et que le canton de St-Aignan-sur-Roe n'a enregistré une baisse très légère qu'en 1998.

L'emploi salarié est reparti harmonieusement sur le territoire et touche de nombreuses communes au delà du pôle chef-lieu de canton.

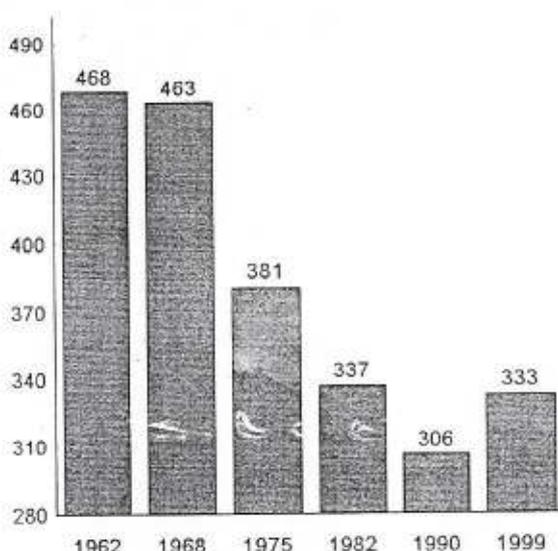
Parmi les bonnes performances, on peut relever les entreprises : Dirickx, Ace-Selha, Fabelor, Chaudronnerie mayennaise, Sogecap, Social, Célia, LCO, SARA.



LA ROUAUDIÈRE

Au 8 mars 1999, La Rouaudière compte 333 habitants (165 hommes et 168 femmes), soit une densité de 18 habitants au km². La population est en légère hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a gagné 27 habitants. En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a perdu 48 habitants.

La population depuis 1962



L'évolution de la population de 1975 à 1999

Au cours des années quatre-vingt-dix, les mouvements naturels de population se sont compensés. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 35 naissances et le même nombre de décès dans la commune ; le solde naturel est donc nul. Par ailleurs, l'excédent des entrées sur les sorties de population est de 27 personnes.

	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Naissances	22	39	35
Décès	26	22	35
Solde naturel	- 4	17	0
Solde apparent	- 40	- 48	27
Variation de la Population	- 44	- 31	27

Source : Insee, recensements de la population

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours de la période.
Solde apparent des entrées-sorties : différence entre la variation de la population entre les deux recensements de 1990 et 1999 et le solde naturel. Il représente à la fois le solde des flux de population ayant affecté la zone (entrées moins sorties) et la différence de qualité entre les deux recensements.

La commune dans son environnement

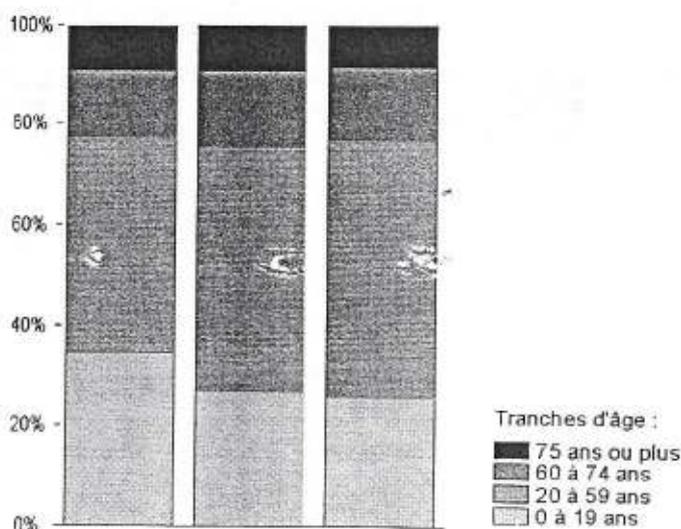
	Population en 1990	Population en 1999	Variation 1990-1999 (%)
Commune	306	333	8,8
Arrondissement	56 806	58 152	2,4
Département	278 037	285 338	2,6

Source : Insee, recensements de la population

La Rouaudière appartient à l'arrondissement dont Château-Gontier est la sous-préfecture. L'arrondissement regroupe 58 152 habitants, soit une densité de 46 habitants au km². La population de la commune en représente donc moins de 1%. Celle de l'arrondissement est en hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, l'arrondissement a gagné 1 346 habitants. Dans l'ensemble du département, la population est passée de 278 037 habitants en 1990 à 285 338 habitants en 1999 ; soit un gain de 7 301 habitants.

Les jeunes et les seniors

La commune abrite beaucoup de jeunes. Les 117 jeunes de moins de 20 ans représentent 35,1% de la population alors que ce pourcentage est seulement de 25,6% dans le département. Les 31 personnes qui ont 75 ans ou plus représentent 9,3% de la population ; à comparer à 8,7% dans le département.



La population active

Parmi les 333 habitants de la commune, 133 personnes sont actives : 70 hommes et 63 femmes. Au moment du recensement, 9 de ces actifs cherchent un emploi et 124 travaillent. Parmi ces personnes qui ont un emploi, 56 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint ; les 68 autres sont salariées. La moitié de ces actifs exerce dans la commune ; l'autre moitié va travailler en dehors.

	Commune	Arrondissement	Département
Population active	133	25 700	131 008
hommes	70	14 148	71 042
femmes	63	11 552	59 966
Population active ayant un emploi	124	23 873	120 678
salariés	68	18 730	98 748
non salariés	56	5 143	21 930
Chômeurs	9	1 706	9 819
Taux de chômage (%)	6,8	6,6	7,5

Source : Insee, recensement de la population 1999

La population active regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi ou qui en cherchent un, et des jeunes gens qui font leur service national. Les apprentis et les stagiaires en entreprise sont comptés dans la population active ayant un emploi. On distingue les salariés et les personnes non salariées ; ces dernières travaillent à leur compte ou aident un membre de leur famille dans sa profession. Le taux de chômage est la proportion dans la population active de personnes qui ont déclaré chercher un emploi.

Dans l'arrondissement, la population active est de 25 700 personnes. Parmi elles, 1 706 cherchent un emploi, ce qui représente un taux de chômage de 6,6%. Dans le département, le taux de chômage est de 7,5%.

Où vont travailler les habitants de la commune ?

	dans la commune de résidence	dans une autre commune du même département	hors du département
Nombre d'actifs travaillant...	68	30	26
Pourcentage d'actifs travaillant...	54,8	24,2	21,0

Source : Insee, recensement de la population 1999

OPERATION REGIONALE D'AMELIORATION DE L'HABITAT DU PAYS DE CRAON 3 ANS POUR AMELIORER VOTRE LOGEMENT de janvier 2001 à décembre 2003

OU S'ADRESSER

Habitat et Développement de la Mayenne a été chargé par le Syndicat mixte du Pays de Craon de vous renseigner et de vous aider dans vos démarches.
HD 53 17 Rue Franche-Comté (sur rendez-vous)
☎ 02-43-91-19-91

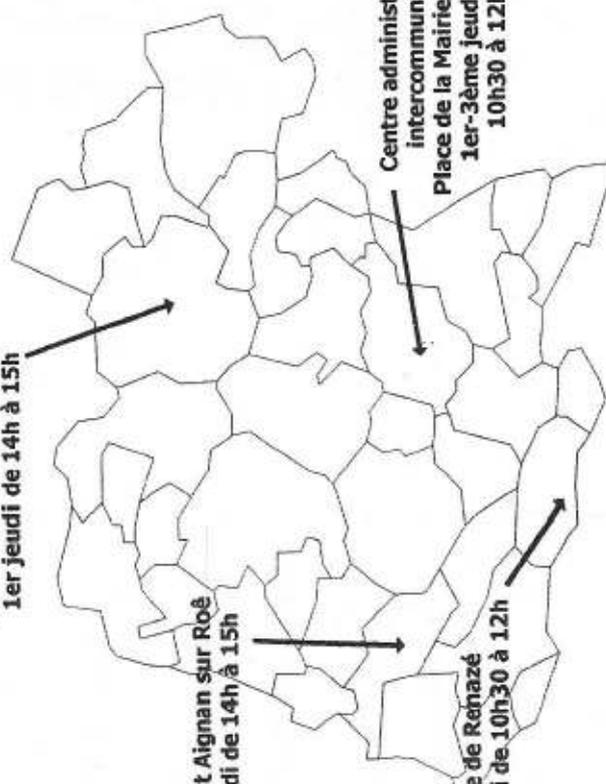
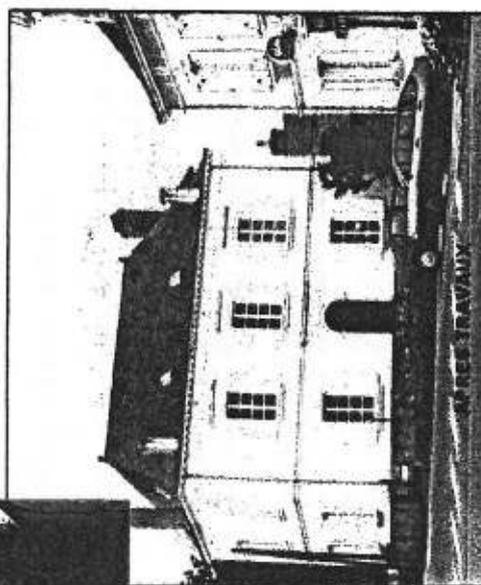
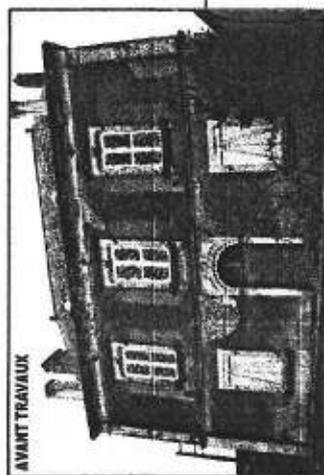
PERMANENCES :

Mairie de Cossé le Vivien
1er jeudi de 14h à 15h

Mairie de St Aignan sur Roë
3ème jeudi de 14h à 15h

Mairie de Renazé
2ème jeudi de 10h30 à 12h

Centre administratif
intercommunal
Place de la Mairie Craon
1er-3ème jeudi de
10h30 à 12h



AVEC L'AIDE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE CRAON VOUS POUVEZ BENEFICIER

D'UNE PRIME REGIONALE

➔ POUR QUI ?

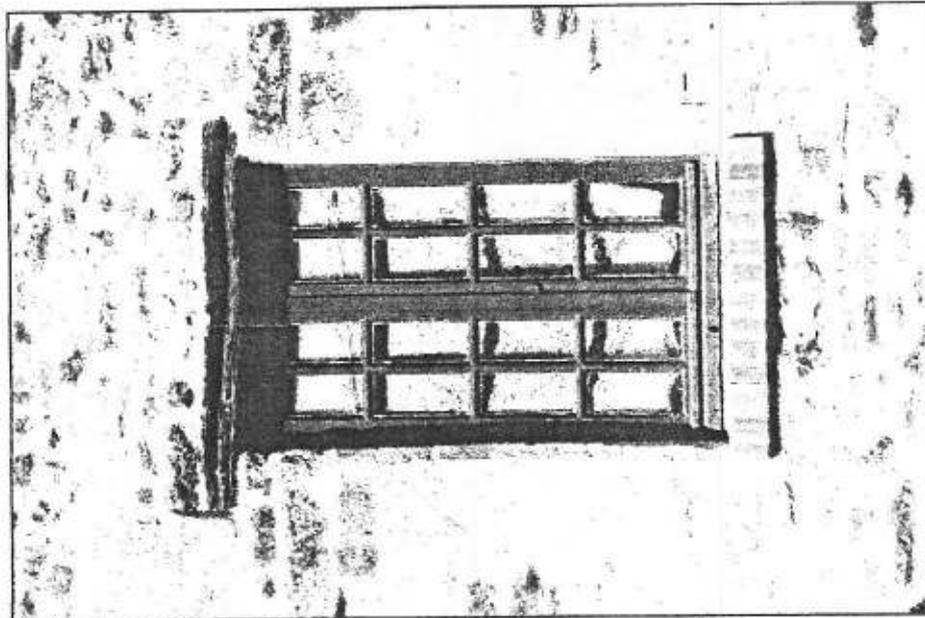
Les propriétaires-occupants et les locataires agricoles.
Critères de ressources, revenus 1999 pour un dossier déposé en 2001.
Aide non cumulable avec un prêt à taux zéro de l'Etat.

➔ POUR QUELS LOGEMENTS ?

Les logements de plus de 20 ans, sauf pour les travaux d'économie d'énergie.

➔ POUR QUELS TRAVAUX ?

Travaux réalisés par entreprises.
Travaux de mise aux normes de confort (installation de sanitaires, de chauffage central)- Electricité -Isolation et Economie d'énergie - Menuiseries - Assainissement
Maçonnerie - Couverture.....



D'UNE PRIME FACADE

➔ POUR QUI ?

Les propriétaires-occupants, les locataires agricoles, et les locatifs de droit commun.
Pas de critères de revenus.
Aide non cumulable avec l'aide précitée de la Région des Pays de la Loire.

➔ POUR QUELS LOGEMENTS ?

Les logements de plus de 20 ans visibles depuis l'espace public, en bourg et en campagne.

➔ POUR QUELS TRAVAUX ?

Enduit ou joints réalisés à la chaux aérienne.
Peinture d'étanchéité.
Les travaux doivent être réalisés au moyen de matériaux conformes aux caractéristiques architecturales locales.

**UNE AIDE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE, OU DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE CRAON :
DE 20% POUR LES ENDUITS ET JOINTS ET LIMITEE A 5.000F
DE 10% POUR LES PEINTURES ET LIMITEE A 2.000F**

**NE PAS COMMENCER LES TRAVAUX AVANT D'AVOIR
RECU LES ACCORDS DE SUBVENTION**

Communauté de communes St-Aignan-Renazé

Des échéances électorales auront lieu au début 2001. J'ose espérer que les élus d'aujourd'hui ou ceux de demain auront à cœur de travailler en bonne harmonie, avec sérénité et une grande sincérité, afin de rendre notre Communauté de communes plus dynamique.

Faisons en sorte de permettre le développement et l'installation d'entreprises et de commerces afin de favoriser l'emploi et que chaque citoyen puisse dire qu'il fait bon vivre dans notre région.

Utilisons ensemble notre intelligence et notre imagination pour améliorer et construire

avec patience et objectivité une société de paix, de justice et de partage où chacun se sentira responsable et solidaire.

Que ce nouveau millénaire puisse nous permettre d'envisager l'avenir avec optimisme et confiance.

Je vous adresse mes vœux de bonne et heureuse année.

Après ces quelques lignes, vous trouverez, ci-après, les principales décisions et les projets que les élus de la Communauté de communes ont réalisé au cours de l'année 2000

Le Président
Albert BLAVET

DOMAINE ECONOMIQUE

Zone d'activité de la Forge à Renazé

- Le Conseil de Communauté a confié à l'entreprise S.T.A.R. de Renazé l'aménagement de la voie de desserte, côté Sud ; montant des travaux : 109 063,95 F H.T.
- L'offre des Ets DAUGUET de Larchamp a été retenue pour la fourniture des plants nécessaires à l'aménagement paysager de la parcelle située entre l'atelier FABELOR et le lotissement communal ; coût de l'opération y compris fournitures diverses (bâches...) : 20 468,42 F H.T.
- Consulté sur la révision du P.O.S. de Renazé, le Conseil de Communauté, considérant la nécessité de prévoir l'extension de la zone d'activité intercommunale de la Forge, a proposé de revoir le zonage de deux parcelles, côté Sud.

Zone artisanale des Charmilles à St-Aignan-sur-Roë

- Une parcelle de 860 m² a été acquise à la Commune de St-Aignan-sur-Roë, afin de régulariser l'accès à l'entreprise SCM, locataire de l'atelier-relais de la Communauté, situé zone des Charmilles » Un avenant au crédit-bail sera passé afin d'inclure cette parcelle dans la superficie louée.

GESTION DES EQUIPEMENTS COLLECTIFS

Salle omnisports - Renazé

- Réfection des façades Nord, Est et Ouest - Le Cabinet GOHIER de Laval a été désigné pour assurer la maîtrise d'œuvre. Après consultation des entreprises du secteur, la réalisation des travaux a été confiée à l'entreprise SABIN pour le lot « Bardage » et à l'entreprise LAMY pour le lot « Peinture-ravalement ». Le montant total de travaux s'élève à 364 910,22 F H.T.
- Remplacement vitrages des vestiaires - Les vitrages situés en partie haute des murs intérieurs des vestiaires de la salle omnisports n'étant pas conformes à la réglementation, le Conseil de Communauté a décidé de les remplacer et a accepté, pour cela, le devis présenté par l'entreprise LAMY de Renazé; montant 17 355 F H.T.

■ Construction d'une extension au local annexe de rangement- La Société SCOPI a été désignée pour assurer la mission S.P.S., l'entreprise SABIN de la Rouaudière pour la réalisation de la charpente et de la couverture et l'entreprise BLANCHOUIN de Renazé en ce qui concerne la « maçonnerie » ; montant total des travaux : 136 310,17 F H.T.

■ Cessation de fonctions de M Claude PRIOUL, - Informé de la cessation de fonctions de M PRIOUL à compter du 1^{er} septembre 2000, le Conseil de Communauté a proposé à la Commune de Renazé de conserver le système de mise à disposition d'un agent communal pour assurer l'entretien de la salle omnisports ainsi que diverses tâches ponctuelles (présence lors de l'enlèvement et du retour du matériel mis à disposition des communes et associations de la Communauté, etc). La municipalité de Renazé a répondu qu'elle ne souhaitait pas de mise à disposition et qu'elle laissait le soin à la Communauté de communes de recruter un agent en fonction de ses propres besoins.

Centre de Secours Incendie de Renazé - Centre de Première Intervention Fontaine-Couverte - Mise à disposition du S.D.I.S. La loi n° 96-369 du 3 mai 1996 donnant au Service Départemental de Secours et d'Incendie de la Mayenne compétence pour la gestion des biens nécessaires à son fonctionnement, un audit a été réalisé sur chaque caserne de sapeurs-pompiers afin de déterminer les travaux de mise à niveau à réaliser par le propriétaire, avant mise à disposition du S.D.I.S. en 2001. La Communauté de communes étant compétente en matière de gestion des centres de secours incendie, mais n'étant pas propriétaire des locaux, le Conseil de Communauté a, dans un premier temps, souhaité procéder à leur acquisition. Puis, compte tenu de la possibilité de réaliser les travaux sans être propriétaire, il a proposé, en ce qui concerne le CSI de Renazé, d'acquérir, pour 1 F, le terrain d'implantation de la partie « extension », ce bâtiment ayant été construit par le District sur terrain communal. Le Conseil municipal de Renazé a accepté cette proposition. Le Conseil de Communauté se prononcera ensuite sur les travaux de mise à niveau des locaux opérationnels des CSI de Renazé et CPI de Fontaine-Couverte.

■ Amicale des Pompiers Renazé - La subvention annuelle a été portée à 17 952 F.

■ Tribunes - Afin de permettre l'utilisation des tribunes, une mise aux normes a été effectuée. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise POISSON de Renazé pour un montant de 7 800 F H.T.

SOUTIEN AUX ANIMATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Collège A Jarry Renazé

⇒ Vote d'une subvention exceptionnelle de 3 883,50 F au titre de frais de piscine supplémentaires

⇒ Prise en charge directe du coût de fréquentation (entrées et transports) de la piscine à compter de l'année scolaire 2000-2001,

⇒ Vote d'une subvention exceptionnelle de 2 000 F au titre de la « semaine de la mémoire 39/45 » organisée par le collège afin de sensibiliser les jeunes et les moins jeunes sur les événements de cette période.

Séjours linguistiques et stages « plein air »

⇒ Majoration de 2 % des subventions attribuées aux collèges, portant la base de calcul à 153 F par élève et par an.

Base de loisirs de la Rincerie

⇒ Prise en charge d'une activité pour les élèves qui, étant concernés par la « voile », ne réussiront pas le test exigé pour la pratique de cette activité.

Spectacles en chemins, année 2000-2001

⇒ Renouvellement de la convention avec la Fédération des Amicales Laïques pour l'animation culturelle « les spectacles en chemins », très appréciée par les enfants des écoles de l'ensemble des communes de la Communauté. Le montant de la participation de la Communauté de communes est de 91 000 F pour 6 spectacles donnés en 11 séances.

Spectacle des « Nuits de la Mayenne »

- ⇒ Festival 2000 - Signature d'une convention avec l'Association des Nuits de la Mayenne pour la représentation « Le petit monde de Georges Brassens à Renazé ; subvention accordée : 18 990 F.
- ⇒ Festival 2001 - Information du Conseil de Communauté de la candidature de la commune de St-Saturnin-du-Limet pour un spectacle en 2001.

Point I-

- ⇒ Reconduction en 2000 des deux points I (St-Martin-du-Limet et la Roë) et recrutement de 2 agents (C.E.S.) chargés d'y assurer les permanences pendant une période de 3 mois.

AIDE EN FAVEUR DES ACTIONS A CARACTERE SOCIAL

Crèches parentales

- ⇒ Vote d'une subvention de 6 120 F pour chacune des crèches parentales de la Roë et de Congrier
- ⇒ Vote d'une subvention exceptionnelle de 2 000 F en faveur de la crèche de la Roë pour l'organisation de la journée « anniversaire » de ses 10 ans d'existence.

P.A.I.O. (Permanence d'Accueil, d'information et d'Orientation) du Sud-Mayenne

- ⇒ Information par Mme RAITIERE, Directrice, sur le travail effectué par la P.A.I.O. auprès des jeunes domiciliés sur le territoire de la Communauté de communes.
- ⇒ Renouvellement de la convention passée avec cet organisme et vote d'une subvention de 17 702 F.

FINANCES

Comptes administratifs - exercice 1999

Les comptes administratifs présentés au titre de l'exercice 1999 ont été votés à l'unanimité. Les résultats, conformes à ceux des comptes de gestion se présentent ainsi :

Compte administratif	Résultat fonctionnement	Résultat investissement	Résultat global
Principal	Excédent 2 142 788,47 F	Déficit : 88 542,90 F	Excédent 2 054 245,57 F
Annexe ateliers industriels	Excédent: 256 768,30 F	Déficit 468 258,96 F	Déficit 211 490,66 F
Annexe lotiss. Industriel		Déficit 46 790,68 F	Déficit 46 790,68 F

Taux d'imposition 2000 - Le Conseil de Communauté a décidé de maintenir les taux 1999 pour l'année 2000, soit :

- . Taux additionnels : Taxe d'habitation : 1,34 % - Taxe Foncière bâtie : 2,40 %, Taxe Foncière Non Bâtie : 2,98 % - Taxe Professionnelle : 0,812 %
- . Taxe professionnelle de zone : 9,90 %

Concernant la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, les taux fixés par les Services fiscaux ont été diminués du fait de la prise en compte de la baisse du taux de T.V.A. et du supplément de DGF perçu par la Communauté de communes en raison de la prise en charge par cette dernière de la dépense « ordures ménagères ».

Budget primitif 2000 - Le Conseil de Communauté a voté, à l'unanimité, le budget principal et les budgets annexes qui s'équilibrent ainsi qu'il suit :

Budget	Section fonctionnement	Section investissement
Principal	6 978 427 F	2 510 412 F
Annexe « ateliers industriels »	2 996 960 F	2 487 122 F
Annexe « lotissement industriel »	567 069 F	416 960 F

EN PROJET ...

Compétence voirie - Après information des communes et évocation, à plusieurs reprises en conseil de communauté, du transfert de la compétence « voirie », M le Président proposait, le 27 mars dernier, au Conseil de Communauté de se prononcer sur la modification de statuts de la Communauté afin d'y inclure cette nouvelle compétence. Quelques élus ayant suggéré d'attendre les élections municipales de 2001 pour prendre cette décision, M le Président a proposé de procéder à un vote sur la modification des statuts avant 2001. Sur 31 suffrages exprimés, 16 voix étaient pour, 15 contre. Devant ce résultat dégageant une très faible majorité en faveur d'une modification immédiate, la décision a été reportée après les élections de 2001.

Relais «Assistantes Maternelles » - Connaissance a été donnée au Conseil de Communauté du projet « assistantes maternelles » résultant de l'enquête effectuée par la C.A.F. près des assistantes maternelles sur l'ensemble des communes de la Communauté. Sur 56 assistantes maternelles consultées, 37 ont répondu et ainsi exprimé des besoins pour elles et pour les enfants. La concrétisation de ce projet nécessitant la création d'un Relais Assistantes Maternelles », une commission a été constituée pour étudier sa mise en œuvre.

Cette commission s'est réunie le 26 septembre 2000 avec quelques représentants des partenaires intéressés (assistantes maternelles, parents, P.M.I., crèches parentales, maison des loisirs...) afin d'échanger et de définir les prochaines étapes de l'étude. Le Conseil de Communauté, informé du résultat de cette rencontre, s'est prononcé pour la poursuite de cette démarche et la réalisation d'une étude «petite-enfance-enfance» sur l'ensemble des communes adhérentes, étude dont l'objectif est de connaître les besoins concernant les enfants de 0 à 12 ans.

VISITE DE M LE PREFET DE LA MAYENNE

A l'initiative de M BASLE, Conseiller général et M BLAVET, Président de la Communauté de communes, les élus du canton et de la Communauté de communes ont eu l'honneur de recevoir M DE BOUSQUET, Préfet de la Mayenne, le 30 mai 2000, en présence de M DE GASTINES, Député de la Mayenne et de M CHAVANNE, Sous-Préfet de Château-Gontier. Cette journée s'est déroulée sous forme de visite du secteur, en autocar, permettant ainsi à chaque Maire de présenter



sa commune. Les points forts ont été l'accueil par MM BASLE et BLAVET, en mairie de St-Aignan-sur-Roë, un arrêt à Senonnes où le groupe a été reçu par MM BELINE, Président du Syndicat mixte du Centre d'entraînement Anjou-Maine et MASLARD, Président de la Société des courses de Senonnes. Après un repas servi au restaurant « le Pégasien » à St-Aignan-sur-Roë, le périple s'est poursuivi par la visite de l'abbaye de la Roë pour se terminer par une réunion à la Base de loisirs de la Rincerie, en présence de M CHAINEAU, représentant le Syndicat mixte du Pays de Craon. M le Préfet dressa alors le bilan de cette journée-marathon, se déclarant favorablement frappé par les atouts du canton et ses diversités.



L'eau distribuée par le SIAEP du CRAONNAIS en 1999

DDASS de la MAYENNE
Santé-Environnement
Tél 02.43.67.20.46

L'origine de l'eau:

Le SIAEP du CRAONNAIS est alimenté en eau à partir du captage d'eau souterraine de « la Marinière » à Chazé-Henry et de la prise d'eau superficielle de « La Roche » dans la rivière « la Mayenne » à Loigné sur Mayenne. L'eau subit à la Marinière un traitement de déferrisation, de neutralisation, filtration sur du charbon actif et de désinfection ; et à l'usine des eaux de La Roche un traitement complet (préoxydation, reminéralisation, floculation - décantation, filtration sur sable, ozonation, filtration sur charbon actif, désinfection finale).

Les communes du *Service Bas* (la Boissière, Bouchamps, Renazé, St Martin du Limet, la Selle Craonnaise et St Saturnin du Limet) reçoivent un mélange de ces deux eaux.

Les communes du *Service Haut* (Congrier, la Rouaudière, St Aignan sur Roë, St Erblon et Senennes) ne reçoivent que de l'eau de la Marinière.

La commune de Niaffles ne reçoit que de l'eau Loigné.

L'exploitation du traitement à la Marinière et de la distribution est assurée par Générale des Eaux..

Le Contrôle Sanitaire de l'eau:

De la ressource jusqu'au robinet du consommateur, la qualité de l'eau est maintenue sous haute surveillance. Outre les analyses et contrôles réguliers assurés par l'exploitant, le service Santé-Environnement de la D.D.A.S.S. exerce une surveillance rigoureuse de la qualité de l'eau tout au long de son cheminement.

En 1999, ont été réalisés:

- 5 prélèvements de l'eau du forage de la Marinière, soit 10 paramètres analysés.
- 13 prélèvements de l'eau de la Mayenne à Loigné, soit 740 paramètres analysés.
- 6 prélèvements de l'eau traitée à la Marinière, soit 92 paramètres analysés.
- 13 prélèvements de l'eau traitée à Loigné-La Roche, soit 360 paramètres analysés.
- 24 prélèvements en distribution, soit 224 paramètres analysés.

Les analyses sont effectuées par le Laboratoire Vétérinaire Départemental à LAVAL et par le Laboratoire d'Etudes et de Recherche en Environnement et Santé à RENNES, tous deux agréés par le Ministère de la Santé.

Toute anomalie observée fait l'objet d'analyses complémentaires pour infirmer ou confirmer les résultats. En cas de nécessité, des actions sont entreprises dans les meilleurs délais.

La distribution de l'eau au SIAEP du CRAONNAIS:

Depuis les stations de production de La Marinière et la vanne d'arrivée de l'eau de Loigné jusqu'au compteur du consommateur, l'eau est acheminée par les réservoirs et par le réseau de distribution dont l'entretien et l'exploitation sont à la charge de Générale des Eaux.

La qualité de l'eau distribuée au SIAEP du CRAONNAIS en 1999

QUALITE BACTERIOLOGIQUE

Bonne qualité

Elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport : l'eau du réseau public a fait l'objet de **24 analyses** bactériologiques, **100 %** des résultats étaient conformes aux valeurs réglementaires.

NITRATE

Aucun dépassement de la norme

Le nitrate est un élément fertilisant pouvant être présent dans les eaux, les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des nitrates dans les ressources. Pour le *Service Bas*, l'eau distribuée a fait l'objet de **12 analyses** en nitrate : la concentration a varié entre **5,8 mg/l** et **24,8 mg/l** avec une teneur moyenne annuelle de **15,0 mg/l**. Pour le *Service Haut*, l'eau distribuée a fait l'objet de **11 analyses** en nitrate : la concentration a varié entre **0 mg/l** et **2,5 mg/l** avec une teneur moyenne annuelle de **1,6 mg/l**. Pour la commune de *Niaffles*, l'eau distribuée a fait l'objet de **13 analyses** en nitrate : la concentration a varié entre **11,5 mg/l** et **47 mg/l** avec une teneur moyenne annuelle de **28,5 mg/l**. *Le respect de la valeur limite de 50 mg/l (NO3) pour les eaux de consommation permet d'assurer la protection des nourrissons alimentés avec l'eau du robinet.*

PESTICIDES

Aucun dépassement de la norme

La présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. *Certains pesticides ont des effets ou sont suspectés d'avoir des effets sur la santé lorsqu'ils sont consommés pendant toute une vie. Par précaution, la valeur réglementaire, très faible (0,1 µg/l ou 0,0001 mg/l), est inférieure aux seuils de toxicité connus.*

L'eau distribuée a fait l'objet de **8 analyses** de pesticides. Toutes les valeurs relevées étaient nulles pour les différents pesticides recherchés.

FLUOR

Teneur faible en fluor. Apport complémentaire possible après avis médical

Le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. Une valeur limite réglementaire de **1,5 mg/l** a été fixée pour tenir compte des risques de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). L'eau du réseau public présente une teneur moyenne en fluor de **0,06 mg/l** à **0,09 mg/l** selon les secteurs du syndicat d'eau. Un apport complémentaire, après avis médical, peut être envisagé.

DURETE

Dureté faible pour Niaffles
Dureté moyenne pour les autres communes

La dureté représente le calcium et le magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource et sans incidence sur la santé. L'eau du réseau public est une eau considérée comme une eau de **dureté moyenne** (valeurs moyennes de **20,4 degrés français** pour le Service Bas et de **21,4 degrés français** pour le Service Haut). L'eau de Niaffles est une eau considérée comme une eau de **dureté faible** (valeur moyenne de **16,8 degrés français**).

AUTRES PARAMETRES

Résultats satisfaisants

De nombreux autres paramètres ont été analysés (matières organiques, aluminium, métaux, etc.). Tous ont donné des résultats satisfaisants.

L'eau du SIAEP du CRAONNAIS, distribuée au cours de l'année 1999, était de bonne qualité bactériologique; elle est restée conforme aux normes réglementaires fixées pour les substances indésirables (nitrates, fluor,...), les substances toxiques et les pesticides.

Conseils - Lorsque la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le au distributeur d'eau. En attendant, quelques gestes simples permettent d'améliorer le goût et la qualité de l'eau : laisser écouler quelques litres avant de remplir les bouteilles, conservez les fermées au frais et consommez dans les 24 heures. Dans les immeubles anciens équipés de canalisations en plomb, ces gestes simples permettent aussi de réduire les quantités de plomb dissous dans l'eau utilisée pour la consommation.

Un tableau annuel de synthèse détaillée est établi chaque année par la DDASS. Vous pouvez vous le procurer en mairie.



**SYNDICAT
D'INITIATIVE
CANTON DE ST AIGNAN/ROË**

Le Syndicat d'Initiative du canton de Saint Aignan Sur Roë s'est réuni trimestriellement pour définir ses différentes actions.

⊗ **CONCOURS PHOTOS 1999**



Pour l'année 1999, les trois syndicats d'initiatives du Pays de Craon se sont associés pour organiser le concours photos portant sur le thème de "La Fête". Ce dernier s'est déroulé du 1^{er} mars au 31 octobre 1999. Tous les habitants étaient invités à participer à ce concours en déposant leurs photos avec les négatifs dans les mairies.

Le jury, composé de membres des syndicats d'initiatives, s'est réuni le 8 février 2000 à la ferme auberge de Montigné à Quelaines Saint Gault. Le palmarès s'établit comme suit :

- 1^{er} prix : Christian CHAUVEL, St Aignan sur Roë,
- 2^e prix : Gustave GENDRY, Laubrières,
- 3^e prix : Adeline VIEL, Craon,
- 4^e prix : Bernard ROULEAU, Congrier,
- 5^e prix : Jean-François BLIN, Ernée,
- 6^e prix : Lucienne FOURNIER, Juvigné,
- 7^e prix : Madame RACINEUX, Renazé,
- 8^e prix : Didier RACINEUX, Renazé,
- 9^e prix : Roland BLIN, Ernée.



Le concours 2000 a été lancé le 21 septembre sur le thème de l'automne et se terminera à la remise des épreuves le 21 décembre.



⊗ **CONCOURS DES FERMES ET FERMETTES FLEURIES 2000**

*Vu le nombre important de
décidé de mobiliser deux jurys pour
fermettes, ceci afin de consacrer
candidats.*



*participants, le syndicat d'initiative a
les visites des fermes et des
davantage de temps à l'écoute des*

Ont participé aux jurys : Mmes COLAS (Senonnes), OLIVRY (La Roë), DELAUNAY (Renazé), MM BRIQUET (St Aignan), POURIAS (St Erblon), GENDRY (Laubrières).

Voici le classement par catégorie :

Catégorie A (fermes) : 1^{er} - M Mme JUGE G. (Congrier),



2^{ème} - M Mme CHAUVIN C. (Congrier),

3^{ème} - M Mme PAILLARD C. (Renazé),

3^{ème} ex æquo - M Mme MADIOT A. (St Saturnin du Limet).

Catégorie B (fermettes) : 1^{er} - M Mme PAILLARD H. (Congrier),



2^{ème} - M Mme SEYEUX M. (Congrier),

3^{ème} - M TOUPLIN R. (St Saturnin du Limet).

Exceptionnellement pour l'année 2000, le syndicat d'initiative a décidé d'organiser un voyage en juillet 2001 (visite de fermes et de villages fleuris) auquel seront invités tous les participants. Les modalités de cette journée seront définies par les membres des jurys.

⊗ POINTS I

⇒ POINT I DE LA ROË

➤ Ouverture du 15/04/2000 au 15/10/2000

➤ Hôtesse d'accueil : Mme BONNARD Rachel et Mlle BARON Claire

➤ Fréquentation : 655 personnes.

➤ On remarque une augmentation notable de la fréquentation par rapport à 1999 en raison de l'organisation de nombreuses expositions et spectacles (Rencontres Imaginaires, ...).



⇒ POINT I DE ST MARTIN DU LIMET

➤ Ouverture du 15/06/2000 au 15/09/2000

➤ Hôtesse d'accueil : Mlle MOUDA Malika et Mme SIROU Christine

➤ Fréquentation : 145 personnes.

➤ On note une diminution de la fréquentation peut-être due au mauvais temps...



⊗ PROJETS 2001

- Réédition de la carte postale du canton,
- Préparation d'un document touristique destiné aux prestataires du canton : restaurants, hôtels, gîtes, fermes auberges, ...,
- Recherche de membres actifs concernés par le tourisme.

La dernière année du millénaire vient de s'achever et nous sommes déjà dans le troisième millénaire.

Alors que depuis trois ans de nombreux changements touchent notre Brigade, cette année aura connue une certaine stabilité. Aucun départ n'a été enregistré, par contre notre effectif est passé à sept avec l'arrivée du gendarme adjoint Carl TARDIF.

L'année 2000 aura vu une nette aggravation du niveau des accidents de la circulation routière. Même si le nombre des accidents est plus faible que l'année passée (1999) le nombre de morts est plus important. Bien sûr une fois encore la vitesse et l'alcool sont les deux causes incontournables mais il faut ajouter l'incivisme des conducteurs, jeunes ou moins jeunes. De plus, les conditions climatiques défavorables incitent à la PRUDENCE !!

Avec la nouvelle année 2001 la brigade de SAINT AIGNAN continue sa vocation de service public et rappelle que ses bureaux sont ouverts tous les jours de 08 à 12 et 14 à 18 heures, de 09 à 12 et 15 à 18 heures le dimanche, sauf pour les urgences bien entendu en dehors de ces horaires vous aurez la possibilité d'être en relation avec le Centre Opérationnel de la Gendarmerie de LAVAL.

En conclusion au nom de toute la Brigade je me permet de vous souhaiter une très bonne année 2001.

*L'Adjudant LE GOANVIC
Commandant la Brigade*

INFOS MAIRIE... INFOS MAIRIE...INFOS MAIRIE...INFOS

MAIRIE

Le secrétariat est ouvert au public :

- De 9H00 à 12H00 le lundi et le vendredi
- De 14H00 à 18H00 le mardi et le jeudi

Le mercredi après-midi, la Mairie est fermée au public, mais vous pouvez téléphoner en cas d'urgence.



ASSISTANTE SOCIALE

**PERMANENCES TOUS LES JEUDIS
DE 10H00 A 12H00**

**6, rue des Lavandières
53 390 ST AIGNAN SUR ROE
Tél : 02.43.06.51.32**

BIBLIOTHEQUE

Le prêt est gratuit.

Les permanences sont assurées tous les mercredis et les samedis de 10H00 à 12H00, sauf jours fériés et mois d'août (mercredi seulement)



MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

Permanence les 2èmes et 4èmes mercredis de chaque mois de 10H00 à 12H00.

6, rue des Lavandières
53 390 ST AIGNAN SUR ROE

ORDURES MENAGERES

Depuis 1999, les ordures ménagères sont enlevées le :

- Jeudi matin dans le bourg
- Les 2èmes et 4èmes jeudis de chaque mois en campagne (ET NON PAS TOUS LES 15 JOURS)

CONCILIATEUR

Une permanence est assurée à la mairie de St AIGNAN/ROE le 4^{ème} mardi de chaque mois à 16 h



INFOS MAIRIE... INFOS MAIRIE...INFOS MAIRIE...INFOS

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

TOUS LES VENDREDIS DE 9H00 A
12H00 A LA MAIRIE DE ST AIGNAN
S/ROE

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Tous les vendredis
De 8H45 à 11H30
Au centre médico-social de
CRAON

ENTR'AIDE SERVICE

Vous avez besoin d'un coup de main ?
Bricolage, ménage, jardinage...
Entr'aide service assure un contrat de travail, la
mise à disposition, les déclarations, le règlement
des salaires et des charges.

RENSEIGNEMENTS :

7, rue de l'Epron à Craon
Tél : 02.43.09.17.80
ou les halles 3, galerie marchande
à Château-Gontier
Tél : 02.43.70.43.60

SIGNALE

Recensement militaire

Tous les jeunes, garçons et filles
sont tenus de se faire recenser à la
Mairie de leur domicile, dans le mois
de leur 16^{ème} anniversaire.
Apporter le livret de famille - Un
récépissé de recensement sera
délivré pour examens, permis de
conduire....

LA POSTE

- Départs de courrier à La Rouaudière
Du lundi au vendredi à 16H45
Le samedi à 11H45
- Ouverture du bureau de poste à St Aignan
Du lundi au vendredi de 9H00 à 12h00 - de
14H00 à 17H00
Le samedi de 9H00 à 12H00



*Madame le Maire et Messieurs les adjoints se
tiennent à la disposition du public à la mairie
sur rendez-vous :*

- Madame E.DOINEAU : 02.43.06.54.61 ou
02.43.06.92.93
- Monsieur C. SERVEAU : 02.43.06.52.85
- Monsieur P.BOISSEAU : 02.43.06.68.63

INFOS DIVERSES..... INFOS DIVERSES..... INFOS DIVERSES..

TARIFS LOCATION SALLES :

Fixés par la conseil municipal, lors de la réunion du 25 mai 2000, avec effet au **1^{er} août 2000** :

	Grande salle	Petite salle	Cuisine
Banquet – Mariage	590 F	300 F	300 F
Vin honneur - Réunion	270 F	120 F	
Bal public (Stés loc.) St Sylvestre	1 490 F		

Tous ces tarifs sont majorés de 30 % pour les utilisateurs domiciliés hors de la Commune.
Le prix de location du couvert est fixé à 2,60 F sans utilisation du lave-vaisselle et 3,60 F avec le lave-vaisselle (verrouillage si celui-ci n'est pas retenu)

Utilisation du lave-vaisselle sans location de vaisselle : 250 F

La participation aux frais de chauffage est de 174 F pour la grande salle et 88 F pour la petite salle.

MANOIR : grande salle et cuisine 630 F

Grande salle 310 F

Couchage (maximum 19) : 31 F par lit et par nuit.

Réservations à faire près de la Mairie. Un chèque caution (500 F pour la salle et 300 F pour le Manoir) est demandé lors de la signature du contrat de location.

CIMETIERE

Le tarif des concessions au cimetière demeure inchangé :

- 30 ans..... 200 F

- 50 ans..... 300 F

D'autre part, il est rappelé aux familles qu'avant toute intervention dans le cimetière communal (inhumations, exhumations.....), il est indispensable de le signaler à la Mairie.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL pour l'alimentation en Eau Potable du Craonnais.

« LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION EN EAU POTABLE DU CRAONNAIS - Place de l'Europe – 53800 RENAZE, COMMUNIQUE :

Toute personne intéressée par une extension du réseau d'alimentation en eau potable est invitée à se faire recenser dans sa mairie, avant **le 30 juin 2001**. A la suite de ce recensement, une étude chiffrée sera réalisée afin d'établir la contribution financière restant à la charge du demandeur (60 % du montant H.T. des travaux). Ce n'est qu'à partir de cette étude qu'un engagement ferme sera demandé aux intéressés pour une programmation de ces travaux en 2002."



école publique de la Rouaudière

Tél : 02.43.06.57.55

Composition de l'équipe éducative :

Mme CHENAUT Sylvie : classe enfantine

Monsieur BOISSEAU Patrice : cours élémentaires et cours moyens

Aide maternelle C.E.S. : poste occupé par Mme CASTEL-BORRAS Christine, à compter du 19 février 2001

A la rentrée 2000-2001, l'effectif de l'école atteignait 29 élèves dont 14 en classe enfantine.

RECONDUCTION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES

- la classe de voile à la Rincerie de septembre à la Toussaint
- les séances de natation à la piscine de Craon, d'avril à juin
- l'USEP, activités sportives du mercredi (sports collectifs et individuels) gratuites
- journée d'orientation au Bois de l'Huisserie

- les spectacles culturels financés par la Communauté de Communes
- nouveauté : depuis septembre, les CM 1 et CM 2 assistent à des cours d'Anglais.

POINTS FORTS DE L'ANNEE PASSEE

- Sortie pédagogique à LAVAL, visite guidée du bateau lavoir, découverte de la cité intramuros,
- Exposition sur le son au Musée des Sciences pour les deux classes
- fête de Noël
 - journée d'athlétisme à Renazé
 - défi lecture
 - visite du musée de l'ardoise à Renazé

PROJETS POUR L'ANNEE

- suite de la correspondance scolaire de la classe de Mme Chenaut avec l'école de Beaulieu/Oudon
- mise en place d'ateliers de calligraphie
- participation au printemps théâtral, de la classe de M. Boisseau
- Internet (projet qui n'a pu voir le jour à la rentrée précédente)
- Rando 2001 (initiative USEP) prévue en mai ou juin



Dans notre Association intercommunale, nous intervenons dans 9 communes. Des aides ménagères interviennent dans les communes de St Aignan-sur-Roë, La Rouaudière, Saint Michel-de-la-Roë, La Roë, Brains-sur-les-Marches et Fontaine-Couverte ; la travailleuse familiale dispense son aide dans les communes citées, plus Ballots, Senonnes et St Erblon

Notre Association assure deux types de service : l'aide aux familles et l'aide aux personnes âgées.

1°) L'aide aux familles : Elle est assurée par la travailleuse familiale ; celle-ci intervient dans les familles nombreuses : maman malade, fatiguée, père seul avec enfants ; son rôle est d'accompagner la famille et de proposer des solutions adaptées à chaque foyer ; son rôle est également d'écouter, de soutenir et d'agir efficacement tant auprès des adultes que des enfants.

2°) L'aide aux personnes âgées : Bien vieillir chez soi, avec les aides ménagères. Quand frappe la maladie, l'accident, la séparation ou simplement le vieillissement, et qu'il y a surcharge de travail dans ces moments là, il est bon de pouvoir compter sur quelqu'un qui viendra nous aider là où l'on se sent le mieux, là où l'on se sent le plus en sécurité, là où sont les racines « CHEZ SOI »

Alors, quand malgré leur bonne volonté, la famille et les amis ne suffisent plus, les Associations A.D.M.R. sont là, spécialistes de l'Aide à Domicile en Milieu Rural. Les bénévoles et les salariés sont présents auprès de tous ceux qui, sans distinction d'âge, d'origine ou de revenus, font appel à eux.

Voici quelques chiffres au plan national : 2 300 associations A.D.M.R., dans 80 départements, au sein desquelles agissent 100 000 bénévoles et 27 000 salariés, qui aident 143 000 foyers. Ainsi 6 familles de La Rouaudière ont bénéficié de ces services. Aussi n'hésitez pas à solliciter l'A.D.M.R.

Responsable : Madame COURNEE Madeleine
53390 ST AIGNAN/ROE
Tél : 02.43;06.51.59

Responsable communale : Madame GERARD Odette.
La Soulerie
53390 LA ROUAUDIÈRE
Tél : 02.43.06.61.42

A votre service

Mme COURNEE

ASSOCIATIONS COMMUNALES

ANCIENS COMBATTANTS

L'Amicale est composée de 16 adhérents :

6 Combattants 39/45

- 10 AFN
- 4 veuves

Le Bureau est composé comme suit :

Président d'honneur : M. Prosper RENE

Président : M. Marcel SALMON

Vice-Président : M. Paul BODINIER

Trésorier : M. Constant LESOURD

Secrétaire : M. Marcel DELANOE

Un amicaliste nous ont quitté : Robert BECCAN

Le 12 février 2000, l'Amicale a organisé une galette des rois à laquelle une bonne partie des membres y ont participé, dans la bonne humeur.

CLUB DES BONS AMIS

Le 25 janvier 2001, le Club s'est réuni pour son assemblée générale, 25 adhérents et paiement des cotisations (80 F timbre compris) et le renouvellement du bureau (tous reconduits)

Mme CHANTEUX Marie-Joseph a demandé une minute de silence à la mémoire de M. SABIN Albert et Mme AYME Geneviève, décédés en l'an 2000.

Nous remercions Madame le Maire d'avoir accepté notre invitation dans cette salle rénovée.

Il est prévu une rencontre cantonale à La Rouaudière le mercredi 30 mai 2001, nous remercions la Municipalité de nous mettre la grande salle pour cette journée.

Pour finir cette réunion, dégustation de la galette des rois. Merci à tous.

La Présidente : Mme CHANTEUX M.J.

Le club des Bons amis s'est réuni mardi 4 juillet autour d'une bonne table servie chez M. et Mme Mèril, au Relais d'Anjou, sous la présidence de Marie-Joseph Chanteux.

Les doyens de cette rencontre qui regroupait une vingtaine de convives étaient Marie Trilote, 87 ans ; Marthe Demy, 81 ans et Odette Moriceau, 81 ans.

Un même repas a été porté au domicile de Mme Ayme qui ne pouvait se déplacer.



Aînés ruraux : 200 personnes à la journée cantonale



Le rassemblement des clubs du canton a réuni deux cent personnes dans le cadre de la salle socio-culturelle de La Rouaudière, sous la présidence d'Edouard Laurent. Tous les

clubs étaient représentés. Mme Doineau, maire et M. André Baslé ont participé à cette journée autour d'un déjeuner suivi dans l'après-midi de diverses distractions au gré

de chacun (marche, jeux de cartes, boules, palets). Une bonne journée conviviale pour les aînés du canton.

COMITE DES FETES

Après déception suite au manque de présence des personnes de la Commune le 02 décembre 2000 et de la sollicitation individuelle auprès de quelques personnes, nous avons réussi à refaire un nouveau bureau :

- Président : M. DUPONT Daniel
- Vice-Président : M. JONDEAU Patrice
- Secrétaire : Mme GRUEL Brigitte
- Secrétaire-adjoint : M. RACINEUX Gérard
- Trésorière : Mme RACINEUX Marie-Ange
- Membre : M. COLAS Hervé

Les manifestations 2000 :

- 19 août : concours de pêche avec 62 pêcheurs (moins de participants à cause du mauvais temps)
soirée grillades, très appréciée, avec 180 personnes

Comité des fêtes : 63 pêcheurs à «La Chauvière»



Le concours de pêche organisé samedi par le comité des fêtes a réuni 63 gaules autour du plan d'eau de «La Chauvière».

Classement : 1^{er} Patrick Boisaubert, Montsûrs (coupe) avec 69 poissons pour 1480 grammes devant ; 2^e Baptiste Morineau, Craon (75 poissons, -1340 grammes) ; 3^e Philippe Tarèze, Candé (54 p et 1295 g) ; 4^e Jacques Rocher (75 - 1135 g) ; 5^e Franck Lelétang, Laval ; 6^e Alain

Laurent, Château-Gontier ; 7^e Gilles Falliot, St Jean-sur-Mayenne ; 8^e Marcel Poirier, Laval ; 9^e Auguste Cochin, Laval ; 10^e Madeleine Lesourd, Saint-Aignan (coupe première femme).

Coupe 1^{er} enfant : Vincent Morineau, Craon.

Coupe 1^{er} enfant communal : Anthony Legeard (12 ans).

Coupe 1^{er} communal : Gérard Racineux.

Coupe 2^e communal : Alain Lardeux.

Un concours qui s'est bien déroulé pour la seconde année consécutive sous la houlette de Guy Villefeu et de Daniel Dupont, président.

La remise des coupes s'est déroulée en présence de M. Marc Bernier (représentant M. de Gastines) qui avait offert une coupe.

- 18 novembre : Pot au feu, avec 180 personnes
- 02 décembre : Buffet dansant avec spectacle de danse qui était destiné aux personnes de la Commune pour voter leur nouveau bureau du Comité des Fêtes. Grâce à la présence des parents des danseurs, la soirée a été très réussie.
- St Sylvestre : très grande réussite avec près de 160 personnes.

Nous avons offert un jeu de chaussettes à chaque joueur plus un ballon, 1 000 F à l'école publique et la galette des rois au Club des Bons Amis

Le Président : **D. DUPONT**

ASSOCIATION SPORTIVE ROALDERIENNE

Le Président ainsi que les membres du Bureau tiennent à remercier Madame Doineau ainsi que Mesdames et Messieurs les Conseillers pour la subvention qui nous a été allouée ainsi que pour l'entretien du terrain de football effectué par l'agent communal. L'effectif du club est de 17 licenciés.

Nous avons envisagé, comme l'année précédente, d'organiser une soirée choucroute. La date était fixée au 03 mars prochain, mais suite au décès de Thierry DUPONT, survenu le 1^{er} février dernier, nous avons décidé d'annuler cette soirée car nous

n'aurions pas eu le cœur à nous amuser sans lui. Son accident, si brutal, a énormément peiné ses co-équipiers et les dirigeants.

Thierry, passionné de football, avait commencé en 1988 à La Rouaudière, dans l'équipe « POUSSIN, dirigée par Bernard BUCQUET. Il a poursuivi son chemin avec Philippe CHEVILLARD, parmi les « PUPILLES ». En 1992, il part à St Aignan, durant 3 ans, rejoindre les « MINIMES » sous l'égide de Jean-Yves MIGNOT. Patrice LOUET prend le relais en 1995, où pendant 2 ans, Thierry reviendra jouer à La Rouaudière, ayant été surclassé en - 17 ans. Puis en 1997, il joue enfin dans l'équipe des « SENIORS ». Son souhait se réalise en promotion 2^{ème} Division. Sa technique, son respect, son dynamisme permettront à l'équipe de réaliser des exploits lors de certains matchs. Sa brutale disparition a laissé un grand vide dans l'équipe. Son maillot, le numéro, l'a suivi dans sa dernière demeure. Ce numéro lui sera réservé à tout jamais et ne sera jamais attribué à un autre joueur. Une grande douleur a envahi tous ses copains qui l'admiraient souvent sur le terrain.

Nous pensons à sa famille qui se trouve aujourd'hui dans une grande douleur. Nous leur souhaitons beaucoup de courage pour pouvoir surmonter une si pénible épreuve.

A notre façon, nous voulons lui rendre hommage car c'était un garçon au grand cœur et il manquera beaucoup à toute l'équipe.

DATE à RETENIR

Dimanche 24 juin 2001 : TOURNOI Inter-Familles

Réservez cette date. C'est l'occasion aux anciens joueurs de se retrouver ; une ambiance chaleureuse y règle tout au long de cet après-midi

Le Président Hervé COLAS

Football : le comité des fêtes a offert des chaussettes aux joueurs



Généreusement, le comité des fêtes a offert vingt paires de chaussettes à l'équipe de football ainsi que le ballon du match, dimanche, lors de la rencontre avec Congrier.

Cette remise s'est déroulée en présence de Daniel Dupont président du comité des fêtes, des présidents de l'ASR Football : Hervé Colas, des membres du comité des fêtes et du

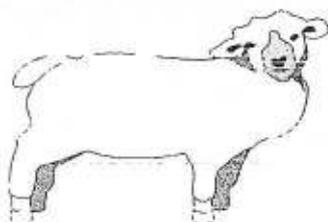
football (notre photo). Ainsi, bien "chaussettés", les joueurs de l'ASR ont gagné contre Congrier 4-3. Bravo ! C'est Daniel Dupont qui avait donné le coup d'envoi.

ASSOCIATION PARENTS ELEVES DE L'ECOLE PUBLIQUE

Président : Christophe BREHIER

Secrétaire : Nathalie COLAS

Trésorière : Rachel CHEVILLARD



Méchoui : SAMEDI 23 JUIN 2001

FAMILLES RURALES ST AIGNAN

Résumé des activités de Familles Rurales de ST AIGNAN/ROE

De septembre à juin :

- cours de gymnastique-danse à la salle de la Mairie
 - de 6 à 12 ans : mardi de 18 h 15 à 19 h 15
 - de 4 à 5 ans : mercredi de 17 h 45 à 18 h 45
- cours de yoga adultes, à la salle de la Mairie
 - jeudi de 19 h 45 à 21 h

Sur les petites vacances scolaires :

En prévision, pour les vacances de Pâques :

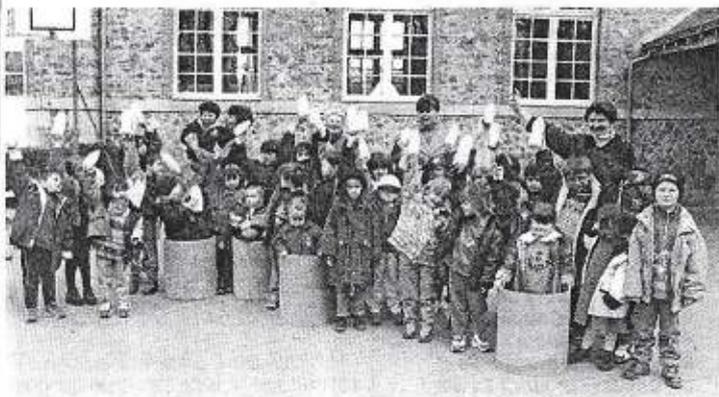
- broderie (enfants à partir de 9 ans)
- atelier tableau décoratif de nœuds marins (adultes)
- atelier fabrication et jeu de marionnettes

Pour clore l'année de gymnastique-danse, nous organisons un gala fin juin à la salle omnisports de St Aignan-sur-Roë.

Et comme chaque année, notre centre de loisirs fonctionnera tout le mois de juillet.

Pour plus d'informations : 02.43.06.67.65 ou 02.43.06.60.97

L'école a reçu ses petits correspondants



Mardi 11 avril, les élèves de l'école publique ont reçu leurs petits correspondants de «Beaulieu-sur-Oudon». Cette rencontre représentait l'aboutissement d'une année de correspondance entre les classes de Maryvonne Girault et de Sylvie Chenaut. Ensemble, ils ont appris à

mieux se connaître autour des divers ateliers et jeux. Le pique-nique du midi a été partagé au manoir. L'après-midi, un jeu de piste a représenté la grande activité avant le départ des élèves de Beaulieu, tout autant satisfaits de cette journée que les enfants de la Rouaudière!

Exercices de sécurité «Transport scolaire»



Lundi matin, après les exercices de sécurité «Transport scolaire» à St-Aignan-sur-Roë (s'y reporter) le même enseignement théorique et pratique s'est déroulé pour les

enfants de la Rouaudière en présence des responsables Départementaux de l'encadrement et de M. Boisseau leur enseignant.

Classes «0»



Photo Serge Huard la Guerche-de-Bretagne

Banquet des aînés au «Relais d'Anjou»



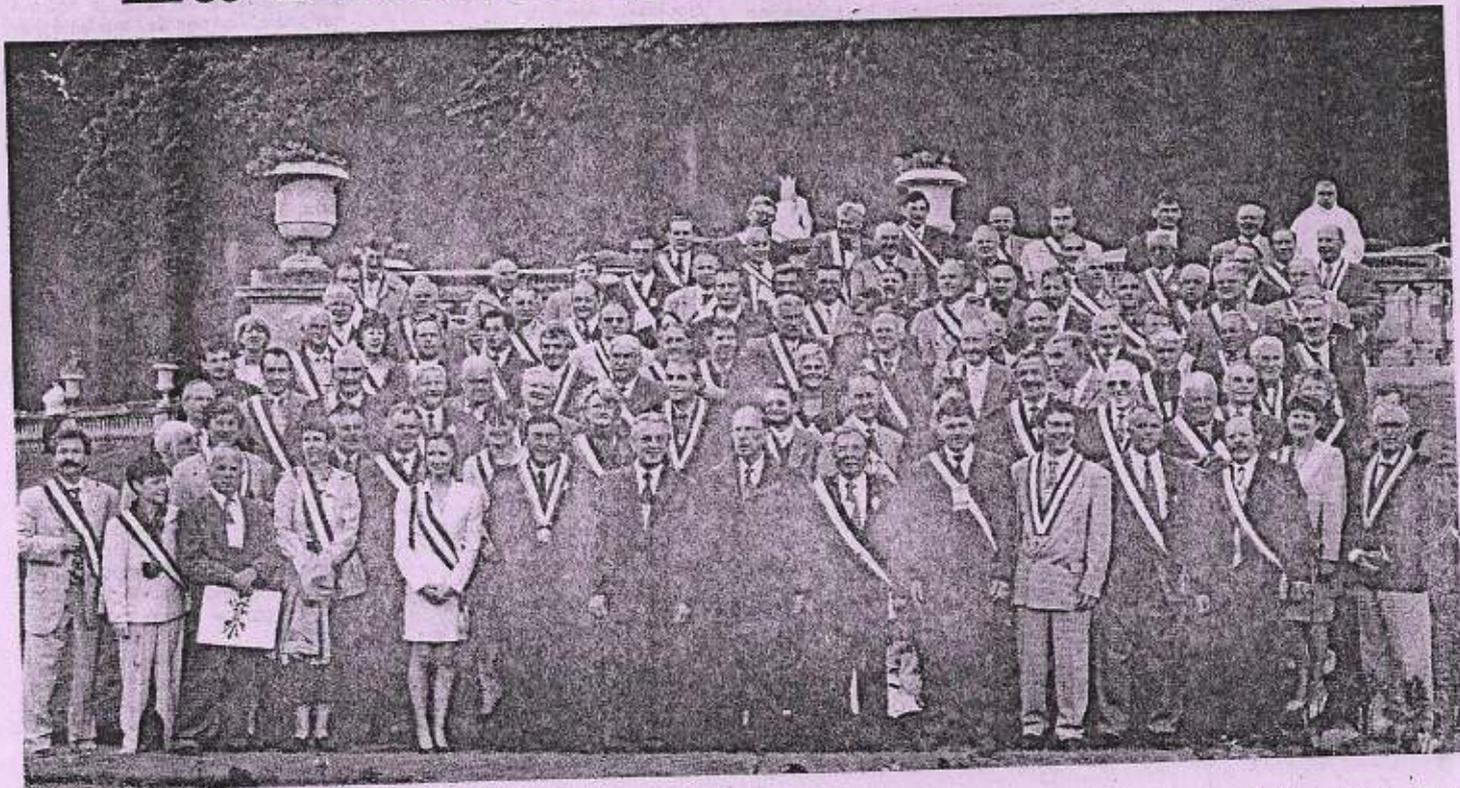
Mardi midi, 32 convives se sont retrouvés autour d'une bonne table servie au «Relais d'Anjou» chez M. Mme Méril marquant le rendez-vous annuel du banquet offert par la commune aux aînés de la commune.

Parmi les invités on notait la présence de Mmes Edouard Doineau 89 ans, Marie Tripote 88 ans, Odette Moriceau 82 ans, Marie-Joseph Gérard et Lucienne Catrouillet toutes les deux âgées de 80 ans. Mmes

Elisabeth Doineau maire et Emilienne Cochin conseillère présidaient ces agapes qui offrent chaque année une joyeuse journée aux participants.

Défilé du 14 juillet à Paris

La France sur les Champs



13.000 maires français assistaient vendredi au dernier défilé du millénaire. Un moment grandiose savouré par de nombreux élus de la région (ci-dessus, une partie des 161 maires mayennais présents à Paris). Le Maine-et-Loire, la Sarthe, l'Ille-et-Vilaine... étaient aussi très bien représentés. Tous répondaient à l'invitation du Sénat dans le cadre de sa "Fête de la Fédération". Reportage couleur en pages 2 et 39.

La danse du mercredi pour les jeunes



L'ouverture des cours de danses pour enfants et ados a connu une bonne fréquentation avec la présence d'une dizaine de jeunes âgés de 3 à 14 ans. Les cours ont lieu chaque mercredi, salle du foyer des aînés, de 13h30 à 14h30. Ils sont initiés par M. Croissant, leur professeur, au rock'n roll, danses modernes, techno..., disco... Ces cours sont mixtes et il est toujours possible de s'inscrire, le premier cours étant gratuit. Renseignements au 02 43 06 03 35.

Travaux de couverture sur le clocher de l'église

Suite à la tempête du mois de décembre dernier, des travaux de réfection s'imposaient sur le clocher de l'église (pose d'ardoises et sur l'endommagement de la zinguerie). Les travaux ont été réalisés la semaine dernière par l'entreprise de Couverture Désart de St Aignan - sur - Roë (père et fils). Il aura fallu le support d'une grue déplacée de Pouancé ayant une trentaine de mètres de hauteur pour pouvoir à ces travaux devenus urgents. Les deux couvreurs ont profité de cette opportunité pour procéder à une révision complète de la toiture de l'église.

